

Projet pédagogique BTSA GF en public mixé

L'organisation pédagogique de la formation doit répondre à quatre impératifs :

- ✓ mettre en œuvre la pédagogie de l'alternance pour les apprentis ;
- ✓ assurer une formation complète aux deux publics ;
- ✓ garantir l'équité de traitement des apprenants en termes d'apports pédagogiques ;
- ✓ faire vivre un groupe composé d'apprenants ayant des statuts différents.

1. Les principes

Ne pouvant déroger aux principes et au rythme de la pédagogie de l'alternance, ceux-ci constituent la base de l'organisation retenue. La formation sera donc conduite sur un rythme d'alternance de semaines consacrées aux cours « magistraux » et de semaines thématiques professionnelles en entreprise ou en centre de formation.

Ainsi, les enseignements généraux (modules M11 à M42) et les apports théoriques des modules professionnels (M51 à M55, M71) seront concentrés sur les 1440 heures de présence des apprentis en CFA (soit environ 41 semaines de 35 heures). Le ruban pédagogique sera donc très fortement inspiré des pratiques actuelles de la formation par apprentissage. Ce ruban est par ailleurs partiellement appliqué pour la promotion 2012-2014 du BTSA GF par apprentissage du CFAAH du Tarn. La promotion 2013-2015 nous permettra de peaufiner et d'améliorer le dispositif afin qu'il soit opérationnel pour la rentrée de la promotion 2014-2016.

Les semaines en entreprise des apprentis correspondront aux semaines thématiques professionnelles des apprenants scolaires. Ces périodes de deux à cinq semaines consécutives seront consacrées à la formation en milieu professionnel à travers les stages, des travaux pratiques, des chantiers-écoles ou des projets de groupes.

2. La conduite de la formation

La conduite de la formation repose sur une entrée dans le référentiel de formation par les capacités professionnelles à certifier et un calendrier découpant les deux années en dix phases (cinq par année scolaire) afin de respecter le rythme d'alternance des apprentis.

L'approche par les capacités professionnelles nous amène à identifier et à construire la formation autour des deux métiers du technicien supérieur en Gestion Forestière et de ses compétences transversales : les métiers de l'exploitation forestière, les métiers de la gestion forestière et les capacités transversales de diagnostic et de participation aux politiques territoriales. Le choix a été fait, en concertation avec les professionnels locaux, de développer les métiers de l'exploitation et le diagnostic sur les premiers et deuxième semestres, les métiers de la gestion sur les troisième et quatrième semestres, alors que les compétences liées aux politiques territoriales seront déclinées sur les quatre semestres (document 1). Les capacités des enseignements généraux seront ensuite articulées autour de la progression et des besoins en termes de prérequis des enseignements professionnels.

Chacune des dix phases définies comprend de trois à cinq semaines en entreprise pour les apprentis, ou en semaines thématiques pour les apprenants scolaires, suivis de deux à quatre semaines de cours. Un tel découpage conduit à la répartition des semaines de formation présentées par le document 2.

Document 1 : Ruban pédagogique

Phase	1 ^{er} Semestre					2 ^{ème} Semestre					3 ^{ème} Semestre				4 ^{ème} Semestre				
	Sept.	Oct.	Nov-Déc	Janv.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil-Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Fev.	Mars-Avr.	Mai-Juin	
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10									
C5 = M51 - Diagnostic																			
C8 = M54 - Exploitation																			
C7 = M53 - Gestion Forêt																			
C9 = M55 - Planification																			
C6 = M52 - Politique																			
MIL																			
	PREPARATION EXAMEN																		

Document 2 : Répartition de la formation en semaines

Semestres 1 et 2	Semestres 3 et 4
Pour l'ensemble des apprenants	
<ul style="list-style-type: none"> - 1 semaine d'accueil - 17 semaines de 35h cours <i>comportant 17h d'enseignement général, 10h d'enseignement professionnel, 4h de TP, 2h de MIL et 2h de M11</i> - 1 semaine de voyage d'étude - 1 semaine de projet 	<ul style="list-style-type: none"> - 17 semaines de 35h cours <i>comportant 17h d'enseignement général, 10h d'enseignement professionnel, 4h de TP, 2h de MIL et 2h de M11</i> - 1 semaine de voyage d'étude - 1 semaine de projet - 2 semaines de préparation aux épreuves terminales de l'examen
Pour les apprenants scolaires uniquement pendant les semaines en entreprise des apprentis	
<ul style="list-style-type: none"> - 8 semaines de stage <i>réparties en 3 périodes de 2 puis 3 semaines</i> - 7 semaines thématiques professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - 8 semaines de stage <i>réparties en 3 périodes de 2 puis 3 semaines</i> - 3 semaines thématiques professionnelles

Les thématiques développées lors des semaines thématiques avec les apprenants scolaires correspondront aux travaux et observations demandés aux apprentis pendant leur période en entreprise. Nous pourrions ainsi mettre en œuvre une formation basée sur la mise en situation pratique et l'observation sur le terrain suivie des apports théoriques sous-jacents co-construits par les apprenants et les formateurs. La phase de récupération des vécus et de mise en commun des expériences des apprenants sera ainsi primordiale dans la progression pédagogique et dans la construction de la culture forestière et du projet professionnel des apprenants.

3. Les passerelles apprentissage/scolaire

Le dispositif de formation mis en œuvre permet aux apprenants qui le souhaitent de changer de statut entre les deux années de formation.

Ainsi il est tout à fait concevable de faire la première année sous statut scolaire puis la deuxième année en apprentissage. En effet, il est plus facile de trouver un maître d'apprentissage pour une seule année et en ayant déjà une culture et des compétences forestières.